



Montpeyroux

Bulletin Municipal
Numéro 15
Juillet 2017

Sommaire



Page 2 : Édito du Maire



Page 3 : État civil



Pages 4 à 7 : Communauté d'agglomération



Pages 8 à 12 : Infos diverses



Pages 13 à 18 : Extraits des délibérations municipales



Pages 19 à 24 : Les travaux

Pages 25 et 26 : Retour sur images

Pages 27 à 29 : L'école – RPI Coudes/Montpeyroux

Page 30 : L'écho de la Bibliothèque

Pages 31 à 34 : Paroles d'Associations

Page 35 : Montpeyroux : un village choisi !

Page 36 : La Page des Petits



Directeur de publication.....Christophe Rochette
Rédaction, photos numériques et mise en page... Mairie de Montpeyroux
Tirage..... 200 exemplaires
ImpressionImprimerie Centre-Com Issoire



L'édito

Ça va encore bouger cet été à Montpeyroux ! ...

...car comme les années précédentes nous aurons **une période estivale riche en événements**, ponctuée par des expositions dans les 3 salles communales, ainsi que des animations planifiées par les associations. La rentrée sera tout autant prometteuse, car les activités du Club Omnisport et de la Bibliothèque débuteront à nouveau en septembre, et d'autres beaux moments sont déjà proposés par nos Associations.

Pour faire encore plus pour le village !

À propos des projets sur lesquels nous avons bien avancé ces derniers mois, vous découvrirez dans ce bulletin **les plans finalisés de 10 garages et de 6 places de parking** qui seront construits en périphérie du village (rue de la Croix du Bras). **Nous avons également fait l'acquisition d'une parcelle** (à quelques mètres du cœur du bourg) sur laquelle nous envisageons de réaliser des places de **parking réservées aux habitants du haut du village**. Ces 2 projets s'inscrivent dans la continuité de notre démarche mise en place depuis notre 1^{er} mandat qui est d'étudier et d'optimiser toutes les possibilités de création de places de stationnements sur les propriétés communales.

Nous avons également programmé la **réfection du revêtement de sol de la place** sur laquelle les 2 restaurants du centre bourg, « Donjon » et « Bistrot Zen » y installent leurs tables. Il est prévu d'enlever les dalles et les galets actuels pour un nouveau revêtement plus pratique et plus esthétique.

Enfin, nous poursuivrons la **rénovation des ruelles** restées en mauvais état au niveau du dallage.



En page 8 de ce bulletin, j'attire votre attention **sur certaines incivilités** qui se produisent sur le village. La qualité de vie est au centre de nos préoccupations : respecter et valoriser notre environnement, fleurir et entretenir les espaces verts, assurer la tranquillité des habitants, font partie de nos exigences. Par contre, **les débordements de quelques-uns** (une minorité) **caractérisés par des agissements irrespectueux, des dégradations, des vols, etc...** ne doivent pas devenir exaspérants. Jusqu'à présent nous avons été patients en privilégiant la recherche de dialogue et en espérant une prise de conscience individuelle. Certains semblent avoir compris, mais malheureusement quelques récalcitrants continuent d'adopter des agissements nuisibles pour tous. J'en appelle donc à la vigilance de chacun. Et en concertation avec la gendarmerie nous réfléchissons à tous les moyens permettant de faire face à ce phénomène, même si je reste conscient que nous ne pourrons pas tout maîtriser.

Je termine en remerciant une nouvelle fois mon équipe municipale avec laquelle nous avons toujours un réel plaisir à travailler dans la bonne entente et de manière efficace.

Enfin, j'adresse mes remerciements pour ses 10 années d'investissement au sein du Conseil Municipal à Mr Saulnier Jean Jacques, démissionnaire en raison d'un déménagement en Charentes Maritimes : je lui souhaite d'y passer une excellente retraite.

**Très bel été à vous tous ! Amitiés,
Christophe ROCHETTE, Maire**

Agenda de la Mairie



✓ **Le prochain pique-nique/barbecue de la Municipalité** aura lieu le **Dimanche 3 septembre à partir de 12 heures**, sur le site de l'ancienne carrière (entrée du village).

Naissances :



Leynie FOUNDI DURAND est née
le 7 avril 2017

Lucas BLONDEAU est né le 13 mai
2017

*La commune présente ses
compliments aux
heureux parents et ses
plus sincères vœux de
bonheur aux nouveau-nés*

Mariage :



Céline TERRASE et Cyril VAUDEL
se sont mariés le 24 juin 2017

*La commune présente ses
meilleurs vœux
de bonheur aux mariés*

Décès :

*La commune présente ses
sincères condoléances à la famille de*

Mr Dominique SCHERER
décédé le 02 juillet 2017





Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes Issoire Communauté, Lembron Val d'Allier, Coteaux de l'Allier, Couze Val d'Allier, Pays de Sauxillanges, Bassin Minier Montagne, Ardes Communauté, Puys et Couzes ainsi que le Pays Issoire Val d'Allier Sud, le Sivos région Issoire, le Sivom du pays de Champeix et l'Office de tourisme Pays d'Issoire ont fusionné pour donner naissance à la communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire (API). API est donc désormais votre seul et unique interlocuteur.

Le Conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire est composé de 126 élus représentant les 90 communes de l'agglo. Le bureau est composé du président Jean-Paul Bacquet, de 14 vice-présidents et 8 conseillers délégués :

Membres du bureau



BACQUET Jean-Paul
Président



BARRAUD Bertrand
Vice-président économie et industrie



VEISSIERE Bernard
Vice-président cohésion et développement territorial



SAUVANT Jean-Pierre
Vice-président finances



CHASSANY Georges
Vice-président affaires juridiques et transfert de charges



MEALLET Roger Jean
Vice-président mobilité et cadre de vie



BRONNER Ulrich
Vice-président social, insertion et santé



RAVEL Pierre
Vice-président environnement



LAGARDE Maguy
Vice-présidente tourisme



IGNONIN Bernard
Vice-président ressources humaines



KAROUTZOS Christian
Vice-président culture et patrimoine



CHALLET Vincent
Vice-président enfance-jeunesse et sport



COSTON David
Vice-président urbanisme



CROZE Yves-Serge
Vice-président maintien à domicile



JAMON Marc
Vice-président services techniques



COSTE Yves
Conseiller délégué eau et assainissement



JAFFEUX Sébastien
Conseiller délégué agriculture et forêt



VARISCHETTI Martine
Conseillère déléguée commerce et artisanat



MAERTEN Christian
Conseiller délégué numérique



DABERT Jean-Claude
Conseiller délégué habitat



CHASSANG Jean-Pierre
Conseiller délégué énergie et déchets



BAYSSAT Marie
Conseillère déléguée périscolaire



PAILLONCY Brigitte
Conseillère déléguée ville et gens du voyage

Au sein du conseil communautaire, les élus de la commune de Montpeyrroux sont, Christophe Rochette (délégué titulaire) et Pierrette Fontanive (déléguée suppléante).

Pour plus de renseignements sur votre communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire », n'hésitez pas à **consulter son site internet** : <https://www.capissoire.fr/>

Vous y trouverez également les infos pratiques, l'actualité, les animations programmées sur notre territoire, etc.....

Agglo Pays d'Issoire
7 ter bd André Malraux
63504 Issoire cedex
Tél. 04 15 62 20 00

Tarifs de l'école de musique applicables à la rentrée de septembre 2017



Pour les usagers domiciliés sur le territoire de l'agglomération, les tarifs dépendent du quotient familial (QF), soit établi par l'organisme servant les prestations familiales dont ils relèvent (CAF, MASA, ...), soit calculé à partir du dernier revenu fiscal de référence connu (quotient familial = revenu fiscal de référence / (nombre de part x 2)). Les tarifs sont arrondis à l'euro. À défaut de présentation d'un justificatif, le tarif appliqué est le tarif maximum

Jeunes de moins de 25ans et demandeurs d'emploi	mini	multiplicateur	maxi
Cours collectifs	40 euros (jusqu'à QF de 352)	11,50%	80 euros (à partir d'un QF de 692)
Cours collectifs +instrument individuel	150 euros (jusqu'à QF de 537)	28%	450 euros (à partir d'un QF de 1606)
+instrument supplémentaire	Tarif unique : 165 euros		
Adultes	mini	multiplicateur	maxi
Cours collectifs	65 euros (jusqu'à QF de 354)	18,50%	105 euros (à partir d'un QF de 565)
Cours collectifs +instrument individuel	175 euros (jusqu'à QF de 566)	31%	475 euros (à partir d'un QF de 1531)
+instrument supplémentaire	Tarif unique : 165 euros		

Pour les usagers extérieurs à l'agglomération, les tarifs ne sont pas modulés en fonction du quotient familial :

Jeunes et Adultes	Tarif unique
Cours collectifs	120 euros
Cours collectifs +instrument individuel	550 euros
+instrument supplémentaire	165 euros

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose des aides financières aux familles Issoiriennes pour l'inscription de leur(s) enfant(s) aux cours de musique (se renseigner à l'accueil de l'école de musique).

Les élèves inscrits à l'orchestre d'Harmonie et participant aux activités de ce dernier bénéficient d'une réduction de 50% sur leurs frais de scolarité. Si l'élève pratique 2 instruments, la réduction s'applique uniquement sur l'instrument pratiqué à l'Harmonie. L'école de musique prête gratuitement un instrument de musique la 1^{ère} année d'inscription, selon les disponibilités des instruments. Un chèque de caution de 200euros est demandé à l'inscription et la famille s'engage à faire réviser l'instrument, à ses frais, par un réparateur agréé par l'école de musique.

Tarifs du Centre Aqualudique applicables à la rentrée de septembre 2017



Activités	Catégories	Formules	TARIFS AU 1/07/2017	TARIFS AU 1/07/2017
Baignade			API	Hors API.
	Moins de 3 ans		gratuit	
	Enfant 3/16 ans Seniors (+65 ans)- Etudiant	unitaire	3,00	
		12 entrées	26,00	31,00
		10 heures	19,00	21,00
	Adultes+16ans	unitaire	4,00	
		12 entrées	38,00	43,00
		10 heures	22,00	27,00
	CE enfant 3/16ans	12 entrées	26,00	31,00
	CE adulte (+16ans)	12 entrées	38,00	43,00
	handicapé+ accompagnant	unitaire	2,00	
	Famille 5 pers . (enfant/adulte d'une même famille)	10 entrées	24,00	28,00
		30 entrées	69,00	78,00
		50 entrées	110,00	120,00
	3-16 ans freepass-minipass	unitaire	2,50	
Tarif solidaire enfant-adulte demandeur d'emploi**	unitaire	2,00		
PASS 1 accès bassins + accès espace balnéo	Seniors (+65 ans) Etudiant Demandeur d'emploi	unitaire	7,50	
		12 entrées	60,00	68,00
	Adultes	unitaire	7,50	
		12 entrées	66,00	78,00
	handicapé+ accompagnant		4,00	
PASS 2 accès bassins + accès espace balnéo + Aquagym	Seniors (+65 ans) Etudiant Demandeur d'emploi	unitaire	11,00	
		12 entrées	65,00	75,00
	Adultes+16ans	unitaire	11,00	
		12 entrées	86,00	96,00
	handicapé+ accompagnant	unitaire	6,00 €	
Supplément accès balnéo			4,00	
Coût carte magnétique (1er achat)			2,00	
Duplicata carte magnétique (perte, vol, détérioration...)			4,00	

Page

Tarifs du Centre Aqualudique applicables à la rentrée de septembre 2017



Activités	Catégories	Formules	TARIFS AU 1/07/2017 API	TARIFS AU 1/07/2017 Hors API.
Aquagym	Seniors (+65 ans) Etudiant Demandeur d'emploi	unitaire	7,50	
		12 entrées	60,00	68,00
		trimestre(illimité)	108,00	124,00
	Adultes+16ans	unitaire	7,50	
		12 entrées	64,00	76,00
		trimestre(illimité)	135,00	165,00
	CE adulte (+16ans)	12 entrées	64,00	76,00
	handicapé+ accompagnant	unitaire	4,00	
	Adulte (+16ans)	unitaire	11,00	
		10 séances	85,00	95,00
		location 30 min	3,50	
Ecole de natation	Enfant à partir de 6 ans 1 séance/semaine renouvellement, 2°enfant...	unitaire	7,00	
		trimestre	50,00	54,00
		réduit	46,00	50,00
	Seniors (+65 ans) Etudiants Demandeurs d'emploi	unitaire	7,00	
		trimestre	48,00	54,00
	Adultes+16ans	unitaire	7,00	
		trimestre	52,00	62,00
Mini-stage	6/16 ans	5 séances	29,00	34,00
	Adultes+16ans	5 séances	32,00	37,00
Cours individuels	3/16 ans	unitaire	10,00	
		10 séances	100,00	100,00
	Adultes+16ans	unitaire	15,00	
		10 séances	150,00	150,00
Jardin aquatique	6 mois à 2 ans (1 parent)	unitaire	7,50	
		12 entrées	62,00	72,00
		1 parent sup	3,50	
	2 à 6 ans (1 parent)	unitaire	7,50	
		12 entrées	62,00	72,00
		1 parent sup	3,50	
Anniversaire	12 enfants maxi		67,00	72,00



Contre les dégradations des biens publics ou privés :

➤ **Appel à la vigilance générale !**

La municipalité se doit d'attirer l'attention de chacun sur les problèmes d'incivilité et de vandalisme qui sont constatés depuis quelque temps sur la commune : **graffitis, dégradations de biens communaux, mise à feu de poubelles, verrouillage du terrain de tennis régulièrement fracturé, vols de véhicules, etc....**

Le montant moyen des dégradations s'élève à 200 euros par mois.

Face à ces délits, la mairie réagit dans la mesure de ses **possibilités en réparant de façon systématique les dégradations** des biens communaux et en signalant ces infractions à la gendarmerie d'Issoire.

Il va de soit que cela a un coût pour la collectivité, une perte de temps et une exaspération générale.

Quand on franchit une limite il faut que les auteurs de ces faits prennent conscience de leurs actes :

➡ **le signalement d'un fait suspect** peut garantir la sauvegarde des personnes et des biens et peut être déterminant dans la recherche et l'interpellation des auteurs d'infractions.

Si vous notez des faits inhabituels, des véhicules ou des personnes qui vous paraissent suspects, ou en cas d'urgence :

appelez POLICE-SECOURS en composant le 17 (112 avec un portable).



- Une équipe de policiers ou de gendarmes sera aussitôt dépêchée sur les lieux.
- Les agents de police ont les outils d'intervention et la formation nécessaires pour faire face à des incidents qui peuvent devenir violents

Où faire ma demande de Passeport / Carte nationale d'identité ?



Depuis le mois de mars 2017, seules les mairies dotées d'un dispositif de recueil peuvent établir les cartes nationales d'identité et passeports. Vous devez vous présenter désormais uniquement dans les mairies équipées de Dispositifs de Recueil (DR) permettant notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur, comme c'est déjà le cas pour les demandes de passeport.

Ci-dessous, les 3 mairies voisines équipées de ce dispositif :

Mairie de ISSOIRE
RUE EUGENE GAUTTIER
63500
ISSOIRE

Mairie de LES MARTRES DE VEYRE
PLACE ALPHONSE QUINSAT
63730 LES MARTRES DE VEYRE

Mairie de SAINT AMANT TALLENDE
Place Docteur Darteyre
63450 SAINT AMANT TALLENDE

La démarche à suivre par étapes :

1. Je peux effectuer ma pré-demande en ligne sur <https://ants.gouv.fr>, j'imprime le formulaire après l'avoir rempli en intégralité en ligne et non manuscrit ou je peux également noter le numéro de pré-demande attribué. Je peux aussi retirer le formulaire cartonné en mairie.

2. Je prends rendez-vous dans une mairie équipée d'une borne biométrique d'empreintes (liste ci-dessus).

3. Je rassemble l'ensemble des pièces justificatives demandées pour me présenter au rendez-vous.

Attention ! Dans le cas d'une perte de carte d'identité, pensez à acheter le timbre fiscal au trésor public.

4. Après le rendez-vous, je reçois un SMS lorsque ma carte d'identité ou mon passeport est disponible, et je reprends rendez-vous auprès de la mairie équipée

À vos appareils photos !



Les Plus
Beaux Villages
de France®

Pour fêter son 35ème anniversaire
et la création de sa
nouvelle page Instagram officielle, l'association
« Les Plus Beaux Villages de France »
lance un concours photo
du 1er juillet au 31 août 2017 !

Prenez-vous en photo dans l'un de nos 156 Plus
Beaux Villages de France et vous pourrez peut-être
gagner votre carte de membre du Club des Amis des
Plus Beaux Villages de France, un exemplaire de
notre carte Michelin ou de notre guide Flammarion !



Gagnez des adhésions au Club des Amis des Plus
Beaux Villages de France ainsi que des exemplaires
du guide et de la carte routière officiels de
l'association ! Pour participer, postez une photo de
vous dans l'un de nos villages classés sur Instagram
avec les mentions #concourslpbv
@lesplusbeauxvillagesdefrance



Le Donjon fait recette !

Année 2015	Nombre d'entrées	Total (euros)
Entrées « plein tarif »	5680	14200
Entrées « tarif réduit »	612	1224

Recettes 2015 = 15244 euros

Année 2016	Nombre d'entrées	Total (euros)
Entrées « plein tarif »	6744	16860
Entrées « tarif réduit »	394	788

Recettes 2016 = 17648 euros



➤ **La fréquentation touristique de la tour entre 2015 et 2016 a affiché une augmentation de 16% du nombre d'entrées « plein tarif » et une diminution de 36% d'entrées à « tarif réduit ». Ce qui se traduit par une augmentation de 12,5% des recettes perçues entre 2015 et 2016 (avec un total de 17648 euros en 2016).**

➤ **Chaque année nous enregistrons une augmentation de la fréquentation touristique de la tour : ce qui est bon signe pour le tourisme local !**

À titre d'exemple, en 2009 nous n'avions que 2692 entrées et une recette de 6062euros : en 2016 c'est 66% de plus !

L'artiste anonyme n'est plus anonyme !

Dans le bulletin municipal n°11 de janvier 2014 on vous annonçait qu'un artiste anonyme avait marqué son passage sur le village en réalisant une gravure taillée dans le dallage de pierre d'arkose (au lieu nommé « la cave du bon vin »).

Celle-ci n'avait pas été signée..... ce qui était bien dommage !



**Aujourd'hui,
l'artiste est sorti
de l'anonymat en
apposant sa
signature en bas
de son œuvre..**

Expositions 2017

La saison estivale est arrivée, et avec elle, l'ouverture de nos trois salles d'exposition

Répartition des artistes dans les différentes salles communales:

Salle de la tour Carrée	Salle de Tralume	Salle Rue des Caves
Anne BERNAULT Josette KOTARSKI 3 au 16 juillet	Clotilde PIQUET 1 mai au 31 mai	Pascale DURAND 26 juin au 2 juillet
Nicole ARNAUD 17 au 23 juillet	Clotilde PIQUET 1 juin au 30 juin	Jack JAMON 3 au 9 juillet
Nathalie DILEONARDO 24 au 30 juillet	NOKAT 3 au 23 juillet	Isabelle FLORENCON 10 au 16 juillet
Yvette PLANCOULAIN 31 juillet au 13 août	Florence MEGARDON 24 au 30 juillet	Jack JAMON 17 au 30 juillet
Loïs DE DINECHIN Et Anne BERNAULT 21 au 27 août	Josette KOTARSKI et Pierre ANCEY 21 au 27 août	Isabelle FLORENCON 31 juillet au 6 août
Nicole ARNAUD 4 au 10 septembre	Maryse DADET 28 août au 3 septembre	Axelle LABONNE 7 au 13 août
Jacques DURAND 11 au 17 septembre		Pierre Nicole THEVENOT 14 au 27 août
		Pascale DURAND 28 août au 3 septembre
		Annick L'HOSTIS 4 au 17 septembre



Depuis le 1^{er} mai une feutrière experte, expose ses créations dans la salle de Tralume.

Elle a créé un fauteuil qui a obtenu le 1^{er} prix aux journées européennes du feutre de Felletin.



Objet: Vote du compte administratif - montpeyroux - DE 2017 001

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de ROCHETTE Christophe délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par ROCHETTE Christophe après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	80 837.13			69 174.83	80 837.13	69 174.83
Opérations exercice	89 481.95	136 520.93	334 030.84	399 396.76	423 512.79	535 917.69
Total	170 319.08	136 520.93	334 030.84	468 571.59	504 349.92	605 092.52
Résultat de clôture	33 798.15			134 540.75		100 742.60
Restes à réaliser	30 052.00				30 052.00	
Total cumulé	63 850.15			134 540.75	30 052.00	100 742.60
Résultat définitif	63 850.15			134 540.75		70 690.60

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Objet: Vote du compte administratif - ass montpeyroux - DE 2017 003

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de ROCHETTE Christophe délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par ROCHETTE Christophe après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		40 359.85		5 601.85		45 961.70
Opérations exercice	3 759.00	8 058.00	17 417.06	21 053.96	21 176.06	29 111.96
Total	3 759.00	48 417.85	17 417.06	26 655.81	21 176.06	75 073.66
Résultat de clôture		44 658.85		9 238.75		53 897.60
Restes à réaliser						
Total cumulé		44 658.85		9 238.75		53 897.60
Résultat définitif		44 658.85		9 238.75		53 897.60

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Objet: Vote des comptes de gestion commune et assainissement - DE 2017_005

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de ROCHETTE Christophe

Après s'être fait présenter les budgets uniques de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2016, par le receveur, visés et certifiés conformes, n'appellent ni observation ni réserve de sa part ;

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - montpeyrroux- DE 2017_002

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 134 540.75**
décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	69 174.83
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	74 931.72
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	65 365.92
Résultat cumulé au 31/12/2016	134 540.75
A.EXCEDENT AU 31/12/2016	134 540.75
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	63 850.15
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	70 690.60
B.DEFICIT AU 31/12/2016	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - ass montpeyroux - DE 2017 004

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
 - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
 - constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 9 238.75**
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	5 601.85
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	3 636.90
Résultat cumulé au 31/12/2016	9 238.75
A.EXCEDENT AU 31/12/2016	9 238.75
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	9 238.75
B.DEFICIT AU 31/12/2016	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Objet: Vote du budget primitif - montpeyroux - DE 2017 006

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2017 de la Commune de Montpeyroux,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Montpeyroux pour l'année 2017 présenté par son Maire,
Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 718 065.30 Euros

En dépenses à la somme de : 718 065.30 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	121 761.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	190 999.00
65	Autres charges de gestion courante	39 775.51
66	Charges financières	7 830.00
67	Charges exceptionnelles	97.12
022	Dépenses imprévues	7 000.00
023	Virement à la section d'investissement	67 872.69
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 980.28
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		442 315.60

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	2 000.00
70	Produits des services, du domaine, vente	21 600.00
73	Impôts et taxes	168 537.00
74	Dotations et participations	71 170.00
75	Autres produits de gestion courante	90 000.00
76	Produits financiers	2.00
77	Produits exceptionnels	2 079.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 237.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	70 690.60
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		442 315.60

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	24 052.00
204	Subventions d'équipement versées	6 000.00
21	Immobilisations corporelles	48 500.00
23	Immobilisations en cours	100 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 092.02
27	Autres immobilisations financières	9 098.95
020	Dépenses imprévues	10 000.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 237.00
041	Opérations patrimoniales	2 971.58
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	33 798.15

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	66 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 575.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	63 850.15
165	Dépôts et cautionnements reçus	500.00
021	Virement de la section de fonctionnement	67 872.69
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 980.28
041	Opérations patrimoniales	62 971.58

ADOpte A LA MAJORITE

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT

275 749.70

Objet: Vote du budget primitif - ass. montpeyroux - DE 2017_007

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2017 de la Commune de Montpeyroux,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Montpeyroux pour l'année 2017 présenté par son Maire,
Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 76 214.60 Euros

En dépenses à la somme de : 76 214.60 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	14 851.75
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 058.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		22 909.75

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	10 500.00
74	Subventions d'exploitation	3 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	171.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	9 238.75
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		22 909.75

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
23	Immobilisations en cours	53 133.85
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	171.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		53 304.85

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	588.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 058.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	44 658.85
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		53 304.85

Objet: REGULARISATION A L'AMIABLE DE LA PARCELLE AA 246 - DE 2017_008

La parcelle cadastrée AA 246 appartient au SIVOM de la Région d'Issoire et contient un ancien partiteur, géré par le SIVOM de la Région d'Issoire.

Le maire propose au Conseil Municipal d'acheter cette parcelle au SIVOM de la Région d'Issoire à l'euro symbolique par acte administratif. Pour les besoins de la publicité foncière, une estimation de la parcelle sera réalisée par le SIVOM.

Le SIVOM de la Région d'Issoire prend en charge l'intégralité des frais de cette vente.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la vente de la parcelle AA 246, d'une surface de 36 m² à l'euro symbolique par acte administratif au profit du SIVOM de la Région d'Issoire et donne pouvoir au Maire Monsieur Christophe ROCHETTE pour représenter la commune dans l'acte administratif et le signer, ou en cas d'empêchement, à la première adjointe, Madame Pierrette FONTANIVE.

Objet: EMPRUNT AMENAGEMENT DE BOURG - DE 2017_010

Monsieur le Maire rappelle que pour financer les travaux d'aménagement de Bourg, il est opportun de recourir à un emprunt total de 60 000 €. Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du projet d'échéancier établi par le CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE, et après en avoir délibéré, **DECIDE**

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PRET

Montant : 60 000 €

Durée : 08 ans

Taux fixe : 1,10%

Périodicité : trimestrielles

Echéances : constantes

Objet de l'emprunt : Aménagement de bourg

Frais de dossier : 60 €

ETENDUE DES POUVOIRS DU SIGNATAIRE : Monsieur Christophe ROCHETTE, Maire, est autorisé à signer le contrat de prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Objet: ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (personnel communal) au 1er JANVIER 2017- DE 2017_012

Le protocole des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (PPCR) entre en vigueur au 1^{er} janvier 2017 pour les agents de catégorie C suite à la parution de plusieurs décrets en 2016. Il en résulte une réorganisation des carrières des catégories C avec une refonte complète de l'architecture statutaire qui s'articule désormais autour de 3 nouvelles échelles de rémunération : C1, C2 et C3, remplaçant les 4 échelles régissant actuellement des agents de la catégorie C.

Le tableau des effectifs de la commune actualisé est le suivant :

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le tableau des effectifs actualisé tel que présenté ci-dessus et arrêté à la date du 1^{er} janvier 2017. Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

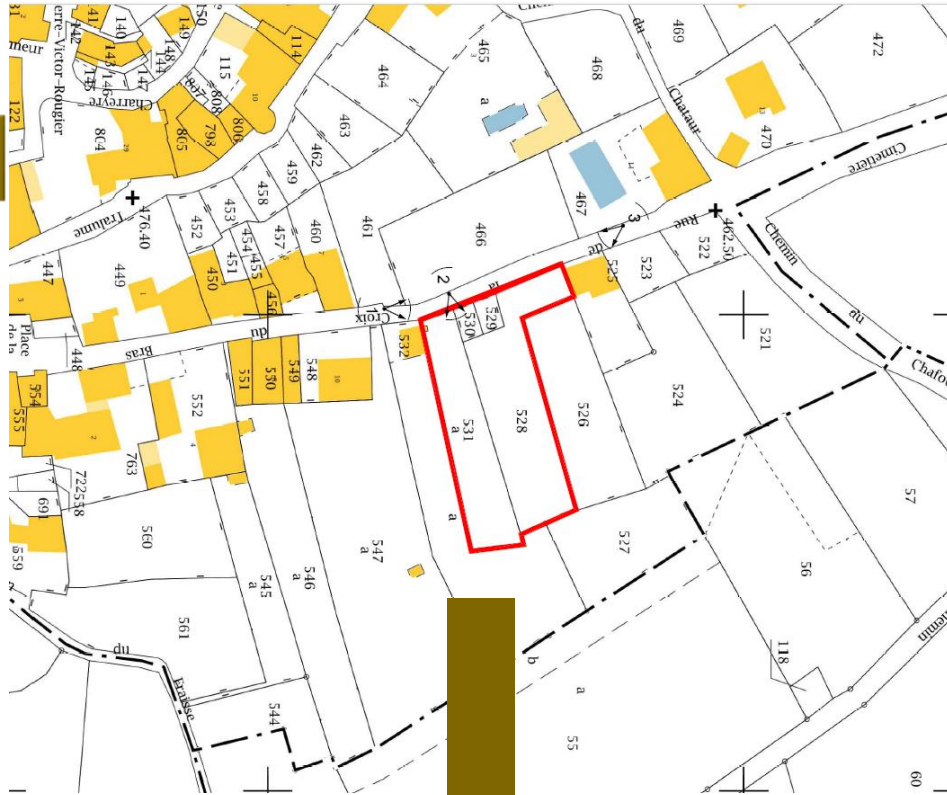
EMPLOI	Cadres d'emploi et grades : anciennes dénominations jusqu'au 31/12/2016	Cadres d'emploi et grades : nouvelles dénominations depuis le 01/01/2017	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire	Echelle
Cadre d'emploi des adjoints administratif territoriaux				
Secrétaire de mairie	Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	1 poste à 26H par semaine	C3
Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux				
Agent technique polyvalent	Adjoint technique territorial principal 1ère classe	Adjoint technique territorial principal 1ère classe	1 poste à 35 H par semaine	C3
Agent technique polyvalent	Adjoint technique territorial 1ère classe	Adjoint technique territorial principal 2ème classe	1 poste à 35 H par semaine	C2
Agent technique polyvalent	Adjoint technique territorial 1ère classe	Adjoint technique territorial principal 2ème classe	1 poste à 15H par semaine	C2
Agent technique polyvalent	Adjoint technique territorial 2ème classe	Adjoint technique territorial	1 poste à 35 H par semaine	

Présentation du projet de construction de 10 garages individuels

➤ La situation :

Le terrain communal se situe rue de la Croix du Bras. Il est cadastré section AA Parcelles n°528, 529, 530 et 531

Superficie : 1 181 m²

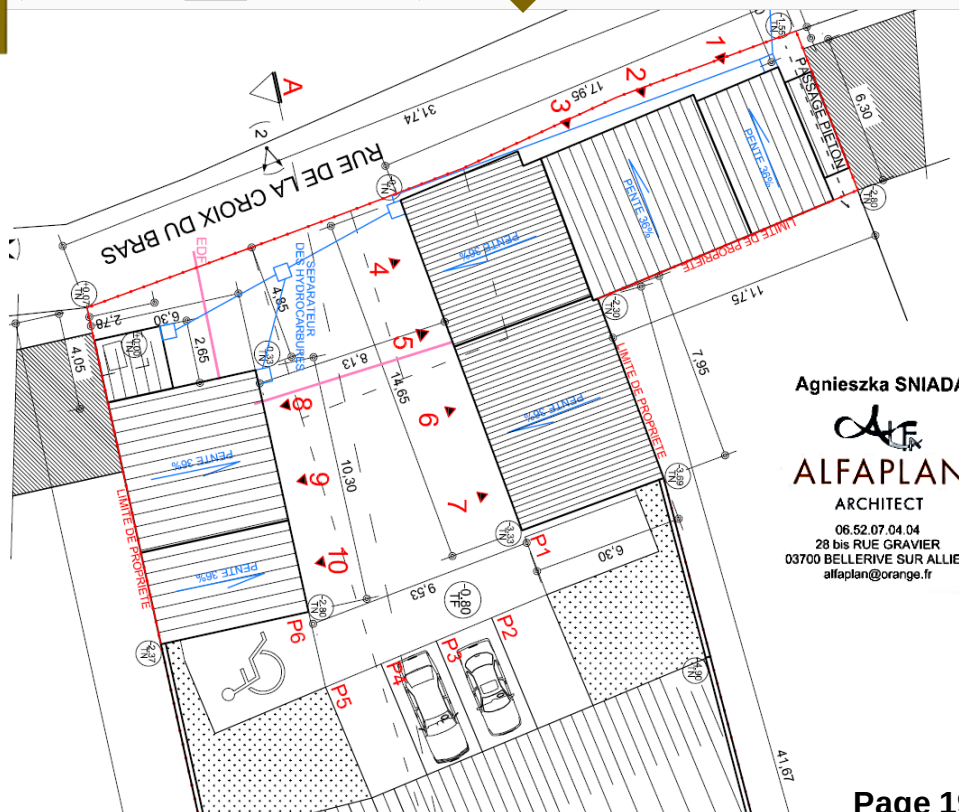


➤ Le projet:

Il consiste en la construction de 10 garages individuels et de 6 places de parking extérieures.

Il tiendra compte en matière d'implantation, de volumes et d'aspect de l'environnement bâti.

Le parcellaire étroit des îlots anciens sera conservé en variant les teintes des façades (enduits et pierres Arkose) et des menuiseries, les dimensions des ouvertures, les hauteurs de toitures.



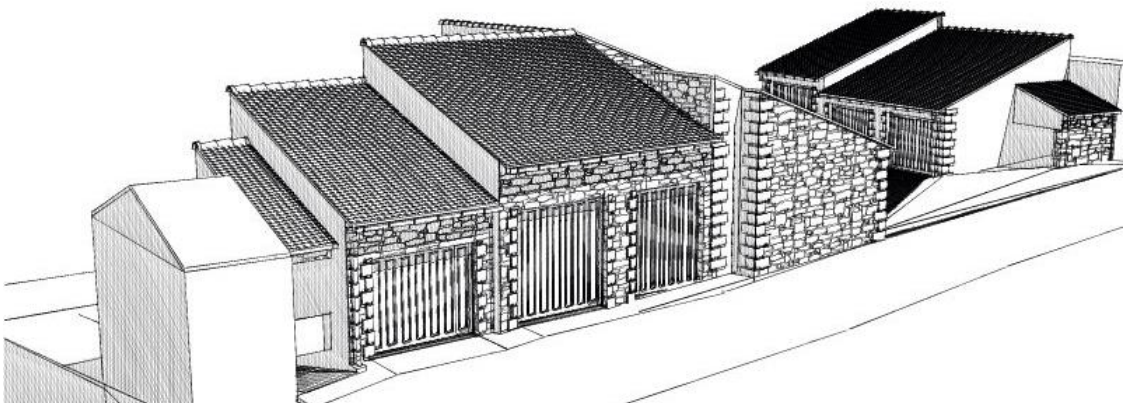
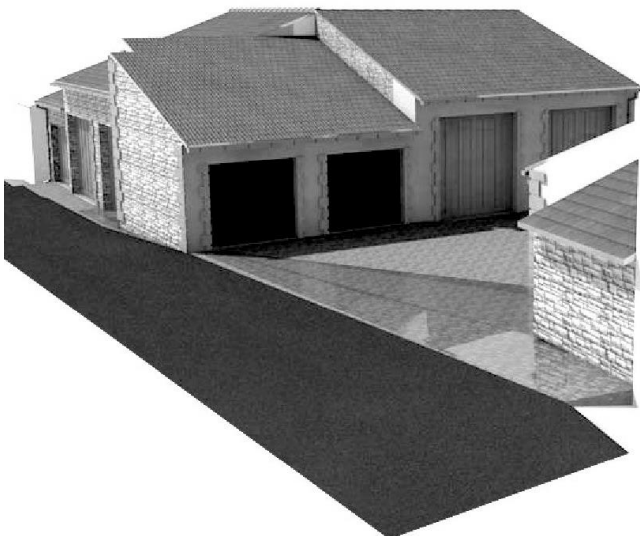
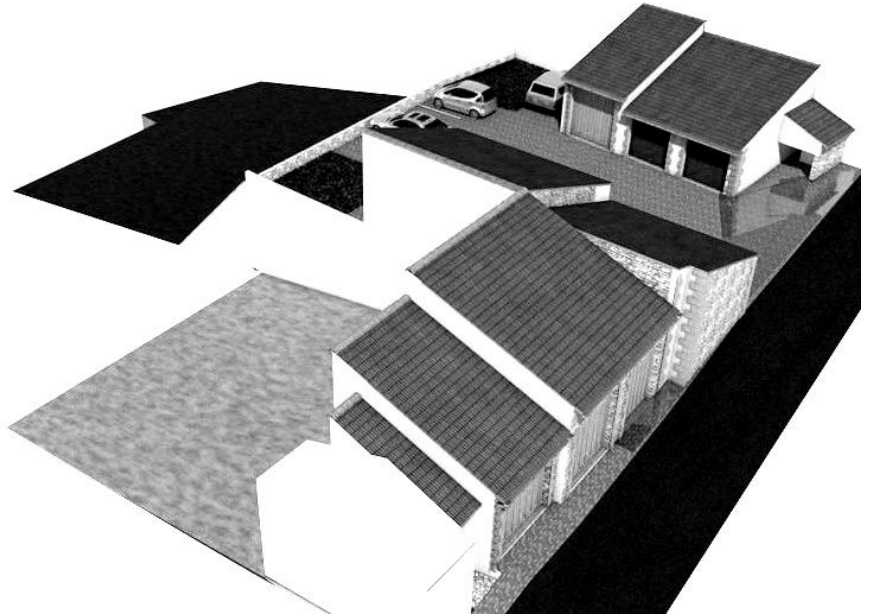
Agnieszka SNIADA

ALFAPLAN
ARCHITECT

06.52.07.04.04
28 bis RUE GRAVIER
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
alfaplan@orange.fr

Présentation du projet de construction de 10 garages individuels

➤ Les plans :



Agnieszka SNIADA



ALFAPLAN

ARCHITECT

06.52.07.04.04
28 bis RUE GRAVIER
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
alfaplan@orange.fr

Présentation du projet de construction de 10 garages individuels

➤ Les plans



Agnieszka SNIADA

ALF
ALFAPLAN

ARCHITECT

06.52.07.04.04
28 bis RUE GRAVIER
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
alfaplan@orange.fr



➤ Et la suite ?

- **Le projet a été déposé** auprès des Architectes des Bâtiments de France (ABF) et de la Direction Départementale de Territoires (DDT).
- **Les devis de travaux** sont en cours de réalisation et le **chiffrage de ces 10 garages** sera prochainement effectué afin de **les proposer à la vente**.
- **Les 6 places de parking** extérieures resteront libres d'accès.



Réfection complète (sols, murs, plafonds, toilettes) de l'ancienne salle située au dessus des bâtiments communaux . Cette salle restée inoccupée est désormais mise à la disposition des associations (réalisation par les employés municipaux).



Reconstruction par les employés municipaux d'un mur de soutènement situé rue des Pradets (propriété de Mr Pavier), suite à un éboulement causé par un « trop plein » des eaux pluviales de la commune.



**Construction d'un bac floral en bâti
de pierres d'arkose : travaux réalisés
par les employés municipaux**

**L'emplacement situé rue de la grande charreyre qui faisait
office de cabine téléphonique a été réaménagé entièrement
par les employés municipaux :**

- Réfection des enduits intérieurs
- Fabrication et pose d'une porte en fer forgé
- Elaboration et pose d'un panneau d'affichage des photos

**Cet emplacement sert désormais de vitrine pour
l'exposition de photos anciennes**





Confection et pose de rampes d'accès en fer forgé installées dans les ruelles et à l'intérieur du Donjon (depuis le 1^{er} étage jusqu'au sommet) : travaux réalisés par les employés municipaux



Située rue de la poterne, cette parcelle cadastrée AA 246 a été achetée par la municipalité à l'euro symbolique par acte administratif au profit de l'ancien propriétaire SIVOM de la Région d'Issoire. Dans un premier temps, il est envisagé de rénover les façades du bâtiment pour une meilleure intégration architecturale de ce local.

Les vœux de la municipalité



Moment de partage bien mérité après une matinée de fleurissement du village réalisé sous la pluie !



Repas de Noël partagé avec les aînés de la commune



Le barbecue de la municipalité



La cabane d'Agathe revit ! Les jeunes du village l'ont réaménagée et l'ont inaugurée au printemps dernier



Soirée d'accueil des nouveaux arrivants

BIENVENUE!



Classe de découverte :

« Le cirque ».

Les élèves de CP et de CE1 de Mme CORTES MARQUES et de Mme TOURON sont partis en **CLASSE DE DECOUVERTE** du 31 janvier au 3 février 2017. Le thème de ce séjour était « Le cirque ».

Ils ont séjourné au Manoir du Vignet à Saint Nectaire (Association Temps Jeunes). Chaque jour, les enfants ont pratiqué, avec l'aide d'une intervenante, un art du cirque. Ils ont pu découvrir et s'initier à la jonglerie, aux acrobaties et à l'art du clown. Ils ont également réalisé d'autres ateliers tels que la lecture de paysage (avec l'étude des volcans), la fabrication de balles de jonglerie, de bolas et ils se sont entraînés à les manipuler. Le temps le permettant, ils ont effectué une activité d'orientation (à base de photos) sur le site en pleine nature (chemin, bois, pré, roulotte...).

Un travail sur l'**ART CIRCASSIEN** a été réalisé en classe avec la réalisation d'un livret abordant le Cirque dans l'art, en lecture, en maths...et chaque jour les élèves ont pu noter, dessiner un souvenir.

Quatre animateurs ont assuré la vie collective et les différents ateliers. Les 49 élèves ont pu expérimenter la vie en collectivité, comme faire son lit, gérer ses affaires, dormir avec ses amis dans des chambres de 3 à 8 lits, devenir responsable face au gaspillage et goûter à tout à la cantine...Pour certains, c'était la première fois qu'ils partaient de chez eux, toute une aventure, donc !

Le dernier jour a été l'occasion de préparer une présentation des apprentissages circassiens. En effet, les familles étaient conviées à venir sur le site en fin d'après-midi. Les parents ont pu visiter le lieu du séjour puis assister au spectacle des enfants très enthousiastes à cette idée ! Ce fut un moment très convivial.

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir durant cette classe découverte, ils ont appris énormément au niveau des arts du cirque et du vivre ensemble (de nouveaux liens se sont tissés entre eux, plus de respect).



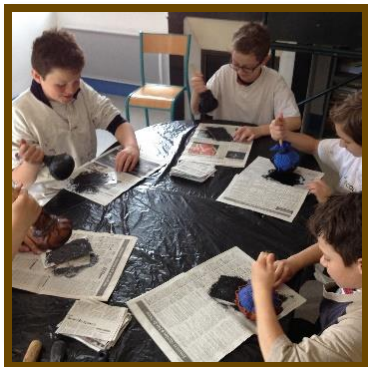
Le coût total s'est élevé à 11 107 €. Chaque famille a participé à hauteur de 60€.

Ce projet n'a pu voir le jour que grâce au soutien financier de l'APE, des mairies de Coudes et de Montpeyrroux et des parents. Nous les en remercions vivement.

Initiation à la gravure pour la classe de CM1/CM2 :

En novembre 2016, les CM1/CM2 avaient écrit des lettres de soldats qui auraient pu être celles de poilus de la guerre de 14-18. Ils ont ensuite imaginé le portrait de leur soldat après avoir vu de nombreux portraits de cette époque en classe. Ils ont gravé ces portraits sur la partie intérieure de briques alimentaires avec la pointe de leur compas. Une artiste, Angèle Spérius, est alors intervenue en classe pour leur faire réaliser la gravure de ces portraits sur papier.

Chaque portrait a été encre avec une véritable encre d'imprimerie.



Chacun a ensuite nettoyé sa plaque de tout le surplus d'encre, d'abord en raclant puis en frottant très fort avec des boules de papier journal.



Il ne devait rester de l'encre que dans les lignes du dessin, en creux sur la plaque.

Il fallait alors humidifier une feuille de papier assez épaisse...



...puis y poser la plaque encrée et passer le tout dans une véritable presse à imprimer apportée par l'artiste



Sortie au Château D'AINAY LE VIEIL

Vendredi 16 juin 2017, les 3 classes de maternelle sont partis pour la journée dans le département du Cher pour visiter le château d'Ainay-Le-Vieil ainsi que ses jardins.

Les élèves ont pu découvrir ce château fortifié typique, avec ses douves, son châtelet, sa herse, ses remparts, son chemin de ronde avec les créneaux, les merlons et les meurtrières.

La visite des jardins était tout aussi intéressante avec les 5 Chartreuses s'étendant sur 5000m² que l'on rencontre rarement en France et reliées entre elles, nous faisant ainsi passer d'un univers à un autre. Sur place, les élèves de Petite section ont participé à un atelier cirque tandis que les moyens et les grands ont fait un atelier « musique du potager ».

Découverte de la flore de la Forêt de la COMTE à Sallèdes

Les élèves de la classe de CP de Madame CORTES MARQUES F. et de la classe de CE2/CM1 de Monsieur PETARD J. sont partis le 1^{er} juin 2017 à la découverte de la flore de la Forêt de la COMTE à Sallèdes.

Le matin, les CP découvrent les habitants et la flore de la forêt en suivant un parcours et en recherchant des boîtes contenant des énigmes (chasse réalisée par l'association de la Comté). Cette quête a demandé aux élèves une grande attention car les boîtes pouvaient être bien cachées. Ils ont reconnu, découvert les animaux, les arbres, les roches....

Les CE2/CM1 ont, quant-à eux, suivi le chemin de randonnée des Fleurides. Ils sont partis à la quête des réponses du questionnaire réalisé par l'enseignant. Ils ont appris les différentes roches présentes sur le site, découvert les différents massifs volcaniques d'Auvergne ainsi que la faune et la flore du circuit.

Après un bon pique-nique bien mérité, ils sont repartis à la découverte de la flore avec l'aide de spécialistes appartenant à l'association ADVEP de Vic le Comte. Les enfants ont énormément appris à leur contact : reconnaître les arbres, leur âge, les plantes et la pollinisation, la flore autour de l'étang et ses habitants, l'importance de la forêt pour l'homme et celle du bois mort pour le maintien de la vie dans la forêt.



Nous remercions les différents intervenants ADVEP, ainsi que la maison des espaces naturels qui nous ont reçus chaleureusement. L'ensemble du projet (bus et intervenants) est entièrement financé par l'association des parents d'élèves.

C'est l'été et les vacances, mais le **portage de livres** auprès des plus anciens du village va se poursuivre régulièrement durant cette période estivale et vous pourrez toujours nous joindre par téléphone pour aller faire un choix d'ouvrages à la bibliothèque (**affichage** des numéros de téléphone de chacun sur la porte de la bibliothèque).

A la rentrée de septembre, les **horaires de permanence** vont quelque peu changer : **mercredi de 17h à 19h** et **samedi toujours de 10h à 12h**. L'inscription demeure **gratuite** pour tous. L'équipe de bénévoles aura toujours autant de plaisir à vous accueillir, prodiguer ses conseils et partager ses coups de cœur.

Nous oeuvrons pour que cette salle soit un réel lieu de vie, propice aux rencontres et aux échanges et nos activités passées en sont un bel exemple:

Octobre 2016 : Exposition « **Comme un arbre** », agrémentée d'une promenade botanique familiale pour découvrir la grande variété d'arbres à l'orée de notre village et confectionner un herbier sur les conseils d'Agathe Vye.

Novembre 2016 : Collaboration à la « **Commémoration du Centenaire de la Bataille de Verdun** » organisée par l'association « Les Choucas ».

Décembre 2016 : **Atelier et dégustation de gâteaux de Noël**, après distribution de quatre recettes choisies dans toutes les boîtes aux lettres du village.

Janvier 2017 : « **Le Tour du monde en musique et poésie** » à l'occasion de la première Nuit de la Lecture. Puis, atelier-découverte « **Percussion, comptines et poésie** ». Enfin, exposition « **Les livres, c'est bon pour les bébés** ».

Février 2017 : Animation « **Malle, musiques du monde** » avec découverte par les enfants de nouveaux instruments souvent méconnus.



Mars 2017 : Une véritable plongée au cœur d'une maison d'édition, grâce à une « **Rencontre poétique** » avec les Editions Musimot.

Moment riche et sympathique avec lectures croisées de plusieurs auteurs et grande variété d'échanges accompagnés de morceaux de musique.

Avril 2017 : Nouvelle **sortie champêtre**, printanière cette fois, toujours en compagnie d'Agathe Vye que nous remercions chaleureusement.

Mai 2017 : **Exposition Kamishibai** « L'épouvantail » s'adressant aux enfants de plus de six ans, avec un **atelier d'écriture** animé par le poète Paul Henry Vincent ayant pour intitulé « Mise en mots et mise en bouche ».

Juin 2017 : Nouveau **Kamishibai pour les petits** (0 à 6 ans) « Le doudou tombé du ciel » avec une animation en collaboration avec le RAM de Coudes.

Et le **samedi 1er juillet 2017**, clôture de la saison littéraire avec un **apéritif festif** dans la salle de la bibliothèque sur le thème « **Préparez tous votre valise pour cet été** » !



À nouveau, un très grand merci à toute **l'équipe Nadine, Martine, Christiane, Annie et Thierry** pour sa disponibilité, son enthousiasme, son dynamisme, sa bonne humeur et sa « joie de lire » communicative.

Bel été à tous. **Isabelle DASTUGUE**

11 mars 2017 : Carnaval des enfants

Ce samedi 11 mars 2017, les ruelles de Montpeyrroux ont vu défiler les enfants de Coudes et de Montpeyrroux. Cette fête est devenue pour nos jeunes un moment incontournable. Les enfants se parent de leurs plus beaux déguisements pour accompagner sur son bucher Monsieur CARNAVAL comme le veut la tradition. Les membres de l'Arkose ont ensuite offert un goûter ainsi que la projection d'un film ludique pour nos jeunes.



25 mars 2017 : Soirée festive dans la salle culturelle de Montpeyrroux

L'arkose a proposé le 25 mars une soirée en chanson autour d'un bon repas. Même si la participation n'était pas au rendez-vous, l'ambiance était plaisante, on a assisté à une confrontation de deux groupes de chanteurs. THE VOICE sans gagnant.

Samedi 13 mai : Finale coupe d'Europe ASM/Saracens

Les membres de l'Arkose avaient invité les supporters de l'ASM à partager ce moment d'émotion devant un grand écran installé dans la cour de l'école à Montpeyrroux. Une cinquantaine de supporters de l'ASM sont venus nous rejoindre. Même si la fin fut décevante, la soirée s'est terminée autour d'un repas-barbecue et dans une ambiance sympathique. RDV a été pris pour la finale du TOP 14.



Samedi 4 juin : Finale du TOP 14 ASM/TOULON

Après la finale de la Coupe d'Europe, les membres de l'Arkose avaient renouvelé leur invitation pour cette finale du TOP 14, afin de partager ce moment d'émotion devant un grand écran installé dans la cour de l'école. Une soixantaine de supporters de l'ASM avaient répondu présents. Les dernières minutes du match furent éprouvantes, mais quand la victoire de l'ASM fut acquise, une explosion de joie a retenti, que tout le village a dû entendre. La soirée s'est terminée autour du bar, dans une ambiance festive.

Mardi 11 juillet 2017 : Le chœur SLAVISTA.

Le chœur SLAVISTA a donné 5 concerts en Auvergne dont un à MONTPEYROUX le mardi 11 juillet à 20H30 dans l'église de Montpeyrroux. Ce chœur fait partie d'un ensemble instrumental UKRAINIEN «CONSTELLATION des CARPATES» Il y a 6 musiciens avec violons, accordéon, clarinette, cymbalum. Ils interprètent des chants d'Ukraine, Yiddish et Tzigane.



L'entrée était non payante : entrée libre avec participation au chapeau.

ASSOCIATION VIVA'CITE ART & PATRIMOINE

LES NOUVELLES.....



Les 16 et 17 septembre prochain, se dérouleront les :

Journées Européennes du Patrimoine. Nous travaillons actuellement sur cet événement, nous replongeant dans le passé du village et plus particulièrement dans la période de sa « renaissance », conduite par « **l'association du village de l'espoir** » fondée en juillet 1957, sous l'impulsion et à l'initiative du Préfet Yves Pérony.

En harmonie avec le thème de ces journées **Jeunesse & Patrimoine**, nous préparons une exposition sur **la reconstruction par la jeunesse des villages abandonnés** : naissance à Montpeyroux d'un premier centre en Auvergne, accueillant des jeunes gens de tous milieux et de diverses nations, que rejoindront en 1961, les élèves des centres d'apprentissage du bâtiment de la région.

Nous avons la chance de posséder un témoignage précis sur le renouveau du village avec projets et réalisations. Le tout résumé dans le mémoire de **Jean Brun**, à qui nous voulons rendre hommage. Nous remercions Christiane Baldit d'avoir bien voulu nous confier ce document.

Par ailleurs nous sommes à la recherche de photos, documents ou tout simplement de vos souvenirs sur ces années.

Contacts : vivacite-montpeyroux@laposte.net ou Aurélie 047354506061 MERCI.

Sont prévues aussi deux conférences sur : « **les carrières de meules de la Comté** », par **U.Cabezuello, Y.Connier, P.Gauthier** – « **construire une église au 19ème, le cas de Montpeyroux** », par **A.Draber**.

Coup d'oeil sur les animations du 1er semestre 2017 :

- **Les JEMA (journées européennes des métiers d'art)** 1er et 2 avril

Nous restons fidèles aux métiers de la pierre, avec cette année L'ESPACE VIDEO sur THIERRY COURTADON sculpteur de lave à Volvic. BEAU SUCCES



- **CONCERT RETINA FRANCE** le 6 mai au profit des maladies de la vue. Belle prestation bénévole du CHOEUR DOMISOL, de COURPIERE.

Bilan: collecte de 142 E remise intégralement à RETINA. À notre charge la location de l'église, les frais de publicité et de réception des choristes.



LES CHOUCAS

Le 10 septembre 2016, « Les Choucas » réunissaient les artisans et artistes dans la carrière du village pour la première édition d'ART N ROCK. Cette manifestation s'inscrit dans la continuité de DEDALART que nous avons souhaité revisiter en utilisant la carrière comme scène centrale et éviter ainsi les gênes à la circulation dans le village.....



Sous un soleil radieux, des démonstrations du travail de la forge ont ravi les visiteurs venus nombreux. La journée a été ponctuée par un concert gratuit de Thomas KAHN qui a enchanté le public.



Le 19 novembre 2016, l'association participait à la commémoration du centenaire de Verdun en collaboration avec la bibliothèque. Le projet porté par Isabelle DASTUGUE rendait un vibrant hommage aux Poilus de la Grande Guerre sous la forme d'un Concert lecture particulièrement émouvant devant un public recueilli. Un spectacle remarquable qu'il ne fallait surtout pas rater (cf. article de la bibliothèque).

Vendredi 3 mars 2017, nous avons eu l'honneur et le plaisir de participer à la présentation de la dernière tapisserie de Katerina Yiannikouris. Après un an de travail, l'œuvre magistrale réalisée à partir d'un carton de Constantin Yiannikouris a été exposée dans la galerie située rue des caves avant de rejoindre son futur acquéreur. Nous tenions à remercier les artistes pour ce moment « rare » et pour le travail exceptionnel qu'ils réalisent depuis toutes ces années dans notre village.

Un cocktail était organisé en cet honneur et Mme et Mr Yiannikouris ont pu répondre aux diverses questions des visiteurs.



Le 9 Avril dernier, le traditionnel Vide grenier était organisé dans la carrière du village. Le beau temps étant de la partie cette année, les exposants et visiteurs sont venus en masse. Nous remercions à cette occasion tous les participants et, à nouveau, ceux qui ont bien accepté de nous prêter leur champ transformé en parking pendant l'évènement, et qui ont contribué ainsi au succès de cette belle journée.

A venir

Pour la 2^{ème} édition d'ART N ROCK, nous étalerons la manifestation sur le weekend des 9 et 10 septembre avec un apéro concert qui se déroulera le samedi soir (3 groupes prévus cette année). Nous clôturerons l'année avec le réveillon que nous organiserons à l'espace culturel. Ambiance et bonne humeur au rdv, Pensez à bloquer la date !!! Nous passerons un flyer dans les boîtes à lettres le moment venu pour les réservations .

CLUB OMNISPORTS DE MONTPEYROUX



De septembre à juin, le Club Omnisports vous propose trois activités, assurées par des professeurs compétents, avec dynamisme, et dans la convivialité.

- ❖ **GYMNASTIQUE** : Un cours a lieu le mardi soir de 19h00 à 20h00, c'est un cours de gym douce adaptée à tous ; il débute par un échauffement, et se poursuit par stretching, renforcement musculaire, technique de Pilates, divers ateliers qui permettent de maintenir et améliorer les capacités physiques de chacun.
- ❖ **MARCHE NORDIQUE** : cette activité est programmée le 2^{ème} lundi de chaque mois, le rendez-vous est fixé à l'angle du cimetière, à 18h00.
- ❖ **HATHA YOGA** : nous proposons 2 cours par semaine, le jeudi soir de 18h30 à 20h00, ou le vendredi matin, de 9h30 à 11h00.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter notre présidente, Edith Grenot, au 04 73 96 63 40, ou au 06 07 48 75 68

**Venez nous rejoindre,
nous aurons plaisir à vous accueillir !**

Course nature à Montpeyroux : édition réussie !



Montpeyroux : étape d'excellence

Ces prestigieuses voitures magnifiquement restaurées extérieurement et intérieurement formaient un véritable musée à ciel ouvert dans l'écrin naturel de la carrière.

Le Club Triumph à Montpeyroux



Retrouve dans la grille, les mots de la liste. Ils peuvent s'écrire dans tous les sens. Une lettre peut servir plusieurs fois.

Quand tous les mots seront rayés, il te restera 19 lettres qui formeront une petite phrase : laquelle ?
(Pour t'aider nous avons déjà rayé 3 mots).

C	H	A	T	C	C	R	A	P	A	U
C	H	E	V	A	U	X	N	R	S	S
X	U	E	J	B	D	B	K	E	I	O
E	U	R	O	A	E	O	A	N	M	U
T	U	O	U	N	S	V	N	I	A	R
E	E	M	R	E	F	E	L	J	L	C
A	C	G	E	Y	T	O	O	F	O	E
P	O	R	C	H	E	E	T	E	F	N
I	L	S	N	I	A	P	O	C	C	L
E	E	S	E	T	S	I	T	R	A	A
R	S	F	O	N	T	A	I	N	E	S
R	C	A	R	R	I	E	R	E	O	S
E	C	S	E	C	N	A	C	A	V	M

MONTPEYROUX

~~DONJON~~

JEUX

CABANE

CARRIÈRE

TENNIS

ARKOSE

ARTISTES

PARC

FOOT

RUE

FÊTE

~~OIE~~

PIERRE

JOUR

ÉTÉ

AMIS

CHAT

ECOLE

PORCHE

CHEVAUX

FERME

VACANCES

COPAINS

~~FONTAINES~~

SOURCE